

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2013**

Affiché le 8 octobre 2013

APPROBATION DU PROCES VERBAL N°35 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2013

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce procès-verbal.

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Par 27 voix Pour et 2 voix Contre, le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 de la ville d'Etampes.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1

Par 27 voix Pour et 2 voix Contre, le Conseil municipal approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe assainissement.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Par 27 voix Pour et 2 voix Contre, le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 du budget annexe eau potable.

**EXPLOITATION DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT : SOLLICITATION DE LA PRIME
AQUEX**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, mandate le SIARE pour présenter le dossier AQUEX et sollicite l'obtention de l'aide AQUEX au titre de l'exercice 2013, dont la part communale sera reversée selon les modalités déterminées dans la convention signée avec le SIARE.

EMMAÛS HABITAT : DEMANDE DE MODIFICATION DE GARANTIE D'EMPRUNT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'engager pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt et autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

**REALISATION DU JOURNAL MUNICIPAL : LANCEMENT DE LA PROCEDURE –
SIGNATURE DU MARCHE**

Par 28 voix Pour et 1 abstention, le Conseil municipal approuve autorise le lancement de la procédure et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise qui sera retenue et le cas échéant, les marchés négociés en application de l'article 35 ou autres procédures qui seraient lancées en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES
ESPACES PUBLICS DU QUARTIER SAINT-MICHEL : COMPOSITION ET DESIGNATION
DES MEMBRES DU JURY**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants du jury devant intervenir dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'aménagement des espaces publics du quartier Saint-Michel, selon le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste. Les membres titulaires élus sont : Bernard LAPLACE, Gilles BAUDOUIN, Gilbert DALLERAC, Edith LALOYEAU et Marie-Thérèse WACHET. Les membres suppléants élus sont : Marie-Claude GIRARDEAU, Bernard LAUMIERE, Nehza JAÏT, Claudine NICOLLEAU et François JOUSSET.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE L'ESSONNE ET LA COMMUNE D'ETAMPES – CENTRE SOCIAL CAMILLE CLAUDEL

Par 27 voix Pour et 2 voix Contre, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et la commune d'Étampes pour sa mise en application, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

CENTRE SOCIAL CAMILLE CLAUDEL : VALIDATION DU NOUVEAU PROJET SOCIAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le nouveau projet social, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2013 (POINT MODIFIE SUR TABLE)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les demandes de subventions d'après le tableau ci-joint :

ASSOCIATION	SUBVENTION
Réseau Kinésithérapie Bronchiolite Essonne 120 enfants pris en charge sur Étampes demande de participation aux frais de l'association.	1 200€
Association Intersection-GEM D'Étampes aides à la création d'un studio Photo et pour un voyage en Camargue	1 800€
AAPISE La Feuilleraie Projet Handicirque à Bruxelles	1 500€
Foyer éducatif Collège de Guinette demande une aide pour un voyage à Londres	1 500€
AVF Étampes Accueil 40 ^{ème} anniversaire	3 000€
Association Etampoise organise une 8 ^{ème} commerciale à l'occasion des Automnales	3 000€
Hand Ball Etampoise aide au fonctionnement pour maintenir un emploi CDI	2 000€
TOTAL	14 000€

SOUTIEN FINANCIER AU FONDS LOCAL D'AIDES AUX JEUNES : NOUVELLE CONVENTION 2013/2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le soutien financier au fonds local d'aides aux jeunes à hauteur de 1 321.50 € pour chaque année de la présente convention ainsi que la convention individuelle de partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE, LA VILLE D'ETAMPES ET LE SIREDOM : COLLECTE ET VALORISATION DES BIODECHETS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne et le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères pour la mise en place du tri, de la collecte et du traitement des biodéchets, approuve la convention de constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne et le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères pour la passation des marchés publics nécessaires à la mise en place du tri, de la collecte et du traitement des biodéchets (pièce annexée) et autorise la commune d'Étampes, représentée par son Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes, dont la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne sera le coordonnateur.

ADHESION AU PROGRAMME PHYT'EAUX JUINE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'engager dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires via le programme Phyt'eaux Juine, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'engagement et à signer tous les actes afférents.

AMENAGEMENT DU QUARTIER SAINT-MICHEL : SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNADT)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention engageant la ville à réaliser les travaux d'aménagement du quartier et engageant l'Etat à soutenir cette action qui concourt à l'aménagement d'un territoire et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des emplois d'après le tableau ci-dessous :

Cadre d'emplois	Grades	Postes Budgetés Situation Ancienne	Postes Budgetés Situation Nouvelle
Filière administrative			
Attaché	Attaché principal	4	4
	Attaché	8	9
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	13	13
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	14	10
	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	10	14
	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	64	64
Filière technique			
Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	12	12
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	8	14
	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	19	17
	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	152	150
Filière animation			
Adjoint d'animation	Adjoint animation de 2 ^{ème} classe	1	6
Filière sportive			
Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	2	3
	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	1	0
	Educateur des activités physiques et sportives	3	3
Filière culturelle			
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique de 1 ^{ère} classe	1 temps non complet 15/20ème	1 temps non complet 10/20ème

MISE EN PLACE DU SOCLE COMMUN AUPRES DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE ILE DE FRANCE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

POINTS D'INFORMATION : RENTREE SCOLAIRE 2013-2014 ET 2014-2015

Le Conseil municipal, prend acte de ces informations.

POINTS D'INFORMATION : ETUDE D'OPTIMISATION DES TRANSPORTS : BILAN ET PROPOSITIONS D'EVOLUTION

Le Conseil municipal, prend acte de ces informations.

MOTION CONTRE LE REFUS DU STIF DE FINANCER LES TROIS DESSERTES TER PROMISES AU SUD ESSONNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion et dénonce la décision prise par la majorité du STIF qui s'apparente à un véritable mépris pour les usagers des transports du Sud-Essonne, exige du STIF un réexamen immédiat de sa position et le respect de ses engagements (départs à 16h23 et 18h23 de Paris vers Étampes, et un TER vers Paris pour une arrivée à 21h15 en gare d'Austerlitz) et demande au STIF de consacrer les moyens financiers nécessaires au vu de la faisabilité technique confirmée par les partenaires institutionnels (Région Centre, SNCF et RFF)

MOTION : DESENCLAVEMENT DU PARC SUD ESSOR/RD207 POUR LA DEFENSE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion afin d'appuyer la démarche du Groupement d'Entrepreneurs de l'Etampois qui ont alerté le Conseil Général de l'Essonne sur l'état du trafic routier qui pénalise leur développement et risque à terme de peser sur l'emploi local, demande au Conseil Général de l'Essonne de réétudier les modalités de desserte du Parc Sud Essor, notamment depuis Paris par l'ouverture de la bretelle d'accès au droit du rond-point implanté sur la RN 20 et exige auprès du Conseil Général de l'Essonne, sur la base des informations obtenues de la commune de Morigny-Champigny, une reprise des travaux de réalisation du giratoire sur la RN 20.

MOTION : SOUTIEN AU CENTRE SOCIAL D'AIDE AUX PROBLEMES D'ADDICTION ET AU POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES D'ETAMPES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion et apporte son soutien aux personnels du CSAPA et du PAEJ et d'appuyer leur intervention auprès de l'Etat et du Conseil Général, dénonce la baisse des subventions qui portent préjudice aux actions entreprises auprès des jeunes et de leurs familles et exige le maintien des subventions afin de permettre au CSAPA et au PAEJ de poursuivre leur lutte contre les addictions.

MOTION : CHANGEMENT DE LA POLITIQUE DE L'AIDE SOCIALE DEPARTEMENTALE POUR UNE PRISE EN COMPTE DE TOUTES LES SITUATIONS ET LE MAINTIEN DES ACCOMPAGNEMENTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion et s'inquiète des répercussions de cette nouvelle politique départementale sur les personnes bénéficiaires de ces dispositifs, demande au Conseil général une prise en compte de toutes les situations sociales et un regard personnalisé et attentif loin de toute considération budgétaire et donc pénalisante et exige du Conseil général le maintien de toutes les aides à des destinations des personnes les plus fragiles au regard d'un contexte socio-économique extrêmement difficile et contraignant.